Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL28-DE

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 MAI 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du mercredi 13 mai 2026, s'est réuni **le jeudi 21 mai 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Philippe Simon - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Dominique GODEFROY
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE BONO	: Clara BOSZNAY a donné pouvoir à François VAILLANT
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
VANNES	: Virginie LE DANTEC - TALMONT a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE : Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO : Léa BARREAUD a donné pouvoir à Hortense DOUMIC - LE PAPE

Le Président,
David ROBO

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL28-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2026

EAU

NOMINATION DES MEMBRES DES CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES COMMUNAUTAIRES

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération dispose de 3 Régies à autonomie financière sans personnalité morale afin d'exercer en Régie une partie de sa compétence Eau et Assainissement.

- la « Régie de l'eau potable de Golfe du Morbihan- Vannes agglomération » ;
- la « Régie d'assainissement collectif de Golfe du Morbihan- Vannes agglomération » ;
- la « Régie d'assainissement non collectif de Golfe du Morbihan- Vannes agglomération ».

Conformément au régime juridique de la régie à seule autonomie financière, le Conseil Communautaire conserve un rôle prépondérant et doit valider les règles générales d'organisation et de fonctionnement des régies. Les conseils d'exploitation, instances consultatives et de concertation, sont consultés par le Président de l'agglomération sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement des régies.

Afin de conserver une transversalité et une cohérence, conformément à l'article 5 des statuts des 3 Régies communautaires, il est proposé que la composition des 3 conseils d'exploitations soient identiques :

- 4 membres élus du conseil communautaire et 4 membres suppléants
- 1 membre représentant une association de protection de l'environnement et son suppléant
- 1 membre représentant une association de défense des usagers et son suppléant
- 1 membre représentant les usagers autres que domestiques et son suppléant

Dans ce cadre, les membres suivants sont proposés

Structure	Membres titulaires du Conseil d'exploitation	Suppléants
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	Thierry EVENO Michel GUERNEVE Philippe SIMON Olivier LE BRUN	Stéphanie GUILLEMOT Jean-Michel CHOQUET Jean-Marc DUPEYRAT Vincent GICQUEL
Association protection de l'environnement	Représentant de Eaux et Rivières de Bretagne	Représentant de Eaux et Rivières de Bretagne
Association défense des usagers	Représentant Association Familles Rurales	Représentant Association Familles Rurales
Usager autres que domestiques	Représentant du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	Représentant du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

Vu l'avis favorable du Bureau du 12 mai 2026, il vous est proposé :

- *d'approuver la composition des 3 conseils d'exploitation des régies communautaires telles qu'exposée ci-dessus ;*

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL28-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A l'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX